

**PROCES-VERBAL DE RAPPORT D'ANALYSE ET D'ATTRIBUTION
DU MARCHE**



OFFICE DE GESTION
DU FRET MULTIMODAL

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES RELATIF
AU DAO N°002/FRIBK/OGEFREM/DG/NB/05/2014 POUR LES TRAVAUX DE LA
REHABILITATION DE L'IMMEUBLE BOTOUR A KINSHASA GOMBE.**

L'an deux mil quatorze, le seizième jour du mois d'octobre, nous, membres de la commission de passation des marchés constituée par la note DG/N°328/AKMM/10/2014 du 10 octobre 2014, reconnaissons par le présent procès-verbal avoir examiné le rapport de la sous-commission d'analyse citée en exergue.

La séance a eu lieu dans la salle de réunions située au 6^{ème} niveau du siège social de l'OGEFREM.

1. Présences

KIYIMPU-KI-NYOSO	: Secrétaire permanent ;
YAMA YAMA MUKWA	: Représentant de l'Autorité contractante;
NYUNGA MPIANA	: Responsable du service bénéficiaire de l'autorité contractante ;
ONoya SHUYAKA	: Responsable juridique de l'autorité contractante ;
NKULU KIMBA	: Responsable des services administratifs et financiers de l'Autorité contractante ;
KAYOMO USSUEL	: Déléguée du service bénéficiaire ;
KUSEKE NSANIANGI	: Spécialiste en passation des marchés publics ;
FAY MUNIMPABI	: Président de la sous-commission d'analyse

2. Introduction



Conformément :

- 1) à la Loi N°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics spécialement en son article 13 alinéa 1 ;
- 2) au Décret n° 10/32 du 28/12/2010 portant création, organisation et fonctionnement de la CGPMP en ses articles 10 ; 12 ; 14 (alinéa a et b) et 16 ;
- 3) au Décret n° 10/22 du 02/06/2010 portant manuel des procédures de la loi relative aux marchés publics spécialement en son chapitre 4 relatif à la passation des marchés ;
- 4) au DAO N°002/FRIBK/OGEFREM/DG/NB/05/2014 pour les travaux de la réhabilitation de l'Immeuble Botour a Kinshasa Gombe.

Les membres de la commission de passation des marchés ont procédé à l'examen du rapport d'évaluation de la sous-commission d'analyse présenté par son Président, Monsieur FAY MUNIMPABI

3. Déroulement des travaux

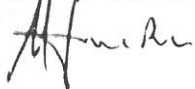
Après débats et délibérations, les membres ont approuvé ledit rapport et entériné la proposition de la sous-commission d'analyse d'attribuer provisoirement le marché au soumissionnaire **GROUP KIN-TECHNIC CONSTRUCT « GKTC »** en sigle pour un montant de USD 732 579,44 TTC, soit Dollars américains sept cent trente deux mille cinq cent septante neuf virgule quarante quatre centimes.

 A P5 X
MKK huf. 

Ainsi fait à Kinshasa au jour, mois et an ci-dessus.

Pour la commission de la passation des marchés

KIYIMPU-KI-NYOSO

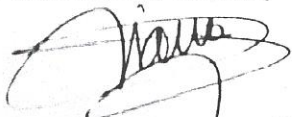


: Secrétaire permanent de la
CGPMP/OGEFREM, Président;

YAMA YAMA MUKWA

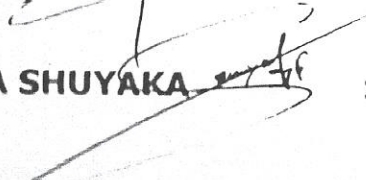
: Représentant de l'Autorité contractante;

NYUNGA MPIANA



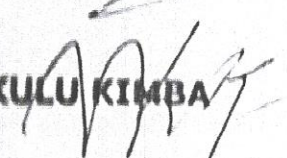
: Responsable du service bénéficiaire
de l'autorité contractante ;

ONOYA SHUYAKA



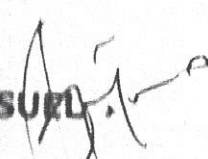
: Responsable juridique de l'autorité
contractante ;

NKULU KIMBA



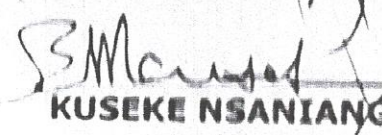
: Responsable des services administratifs
et financiers de l'Autorité contractante ;

KOYOMO ESSUEL



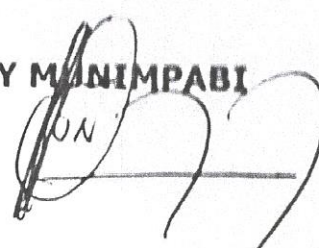
: Déléguée du service bénéficiaire ;

KUSEKE NSANIANGI



: Spécialiste en passation des marchés
publics ;

FAY MANIMPABI



: Président de la sous-commission
d'analyse